



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°552 du 20 au 26 novembre 2025

AUDIT DES PARTIS

OÙ EN EST-ON ?

AES

BOOSTER L'ENTREPRENEURIAT

16 JOURS D'ACTIVISME

CONTRE LES VIOLENCES NUMÉRIQUES

FRET MARITIME

OTAGE DES CORRIDORS

La suspension du fret maritime a exposé la fragilité des routes d'approvisionnement du pays. Retards et surcoûts s'accumulent, révélant l'urgence de repenser entièrement les corridors logistiques.

GRATUIT

Ne peut être vendu

JOURNÉE MONDIALE DE LA VUE, ÉDITION 2025

Lapaire renforce les capacités des journalistes spécialisés en santé

À l'occasion de la commémoration de l'édition 2025 de la Journée mondiale de la vue, célébrée le 9 octobre 2025 sous le thème «Love Your Eyes» («Aimez vos yeux»), le groupe Lapaire, entreprise panafricaine spécialisée dans la santé visuelle, a organisé un atelier de formation à l'intention des journalistes spécialisés en santé. Cette initiative, placée sous le signe du renforcement de capacités et de la sensibilisation, s'est tenue du 6 au 7 octobre 2025 au Mali, en ligne avec la participation d'une quarantaine de professionnels des médias venus du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Togo.

En effet, cet atelier, conduit par les experts de la société, s'inscrit dans la démarche citoyenne et responsable de Lapaire en matière de promotion de la santé oculaire. Pendant deux jours, les participants ont été formés aux techniques de reportage et de sensibilisation sur les questions de santé visuelle, ainsi qu'aux fondamentaux du journalisme appliqué à la santé optique.

En initiant cette rencontre, Lapaire entend non seulement outiller les journalistes afin qu'ils puissent mieux relayer les problématiques liées à la santé oculaire, mais également renforcer la culture de prévention au sein des populations. Cette entreprise citoyenne, fidèle à sa vocation de faciliter l'accès à des soins optiques de qualité, fait de la formation et de la sensibilisation à travers les médias un véritable levier de changement social.

Des objectifs clairs et des retombées attendues

Selon les organisateurs, l'atelier a permis de renforcer les compétences des journalistes en matière de santé oculaire à travers le Réseau des journalistes pour la santé (RJS), espace de partage et de réflexion. Grâce à la vulgarisation des bonnes pratiques en optique, l'action de Lapaire entend dynamiser le champ d'intervention des journalistes sur les questions de la santé oculaire en vulgarisant les bonnes pratiques et les enjeux de la santé visuelle.

En interne, Lapaire ambitionne d'être reconnue comme une entreprise citoyenne et engagée, dont l'expertise en optique est une référence dans les pays francophones où elle est implantée, notamment au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Maroc, en Ouganda, au Sénégal, en Tanzanie et au Togo.

Des participants satisfaits et désormais mieux équipés

À la fin de la session, les bénéficiaires ont unanimement salué la pertinence de l'initiative. Ils estiment que cette formation leur permettra désormais d'aborder les questions liées à la santé oculaire avec plus de précision et de rigueur terminologique, en adoptant un champ lexical adapté au domaine médical. Il faut noter que la session a été clôturée par la remise d'attestations de participation aux bénéficiaires en présence de la représentante de Lapaire au Bénin, qui a réaffirmé l'engagement de la société à œuvrer encore plus dans la promotion de la santé visuelle.

Un engagement citoyen et durable pour la santé visuelle

À travers cette initiative, Lapaire réaffirme son engagement à promouvoir le bien-être visuel des populations africaines, en renforçant son dispositif de sensibilisation, elle renforce son rôle d'acteur de développement et de partenaire privilégié des médias pour une meilleure couverture des enjeux liés à la santé des yeux.

Par ailleurs, la Journée mondiale de la vue édition 2025 aura, une fois encore, pour Lapaire, une belle occasion de faire passer un message citoyen et action professionnelle, tout en rappelant à chacun l'importance de se soucier de ses yeux pour mieux voir... et mieux vivre.



Chaque semaine, nous aidons des dizaines de clients à avoir avec une meilleure vision et écrire de nouvelles histoires

ÉDITO

Informé plutôt que se mesurer

Les débats qui ont émergé ces derniers jours autour de la rivalité supposée entre médias publics et créateurs de contenus témoignent d'un glissement préoccupant dans l'espace médiatique national. Alors que la scène publique fait face à une multiplication de messages concurrents, l'essentiel semble parfois s'effacer derrière des querelles de légitimité ou des affirmations de vérité exclusive. Pourtant, rien dans l'actualité ne justifie que les énergies se dispersent dans ce type de confrontation. Pourtant, les faits sont là. Les pré-occupations des Maliens portent aujourd'hui sur le carburant, l'électricité, la vie chère et l'accès à des services essentiels. Les coupures de courant s'allongent, la pénurie de carburant perturbe les activités économiques, les prix des denrées ont grimpé ces derniers mois et de nombreuses familles cherchent simplement à maintenir un équilibre déjà fragile. Dans ce contexte, les médias - qu'ils soient publics ou privés - sont attendus sur un terrain précis, à savoir expliquer, informer, enquêter et rendre compte des réalités quotidiennes. Comparer les statuts ou revendiquer une supériorité médiatique ne répond à aucune urgence nationale. Comme le dirait l'autre, la crédibilité ne s'affirme pas, elle se gagne par la rigueur, la vérification et la clarté. Les créateurs de contenus se sont imposés parce qu'ils ont tenté de répondre à des attentes que d'autres médias, surtout publics, couvraient moins. Certes, les médias traditionnels restent essentiels, mais leur force vient de leur profondeur et de leur capacité à contextualiser les faits. Dans un contexte marqué par de fortes tensions, l'essentiel n'est pas de revendiquer de dire la vérité, mais de la chercher avec rigueur et de la transmettre avec responsabilité. Les citoyens n'attendent pas une rivalité, mais une compréhension claire d'un environnement difficile. Seul le travail bien fait distinguera réellement les acteurs de l'information des autres intervenants.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

1 400 milliards

C'est le montant en dollars versé par les pays en développement en 2024 au titre du service de la dette extérieure. Un montant qui pourrait transformer l'action climatique s'il était investi dans les énergies propres et la résilience.

ILS ONT DIT...

• « La lutte contre le terrorisme est et doit rester une lutte régionale et internationale, notamment dans le contexte de l'expansion de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest et ailleurs. Nous sommes donc entièrement disposés à coopérer avec les pays de la région et avec l'ensemble des partenaires qui le souhaitent, bien évidemment dans le strict respect de la souveraineté de nos États ». **Issa Konfourou, ambassadeur et représentant permanent du Mali à New York**, le 18 novembre 2025.

• « Le terrorisme s'est propagé au-delà du Sahel et du bassin du lac Tchad pour menacer toute l'Afrique de l'Ouest. Les données d'alerte précoce faisaient état de 450 attaques et de plus de 1 900 morts en 2025 ». **Omar Alieu Touray, président de la Commission de la CE-DEAO**, le 18 novembre 2025.

UN JOUR, UNE DATE

Le 20 novembre 1989 : adoption par les Nations unies de la Convention relative aux droits de l'enfant.



Le footballeur international marocain **Achraf Hakimi** a remporté le Ballon d'Or africain 2025 lors de la cérémonie des CAF Awards, ce 19 novembre 2025 à Rabat.



Les procureurs de la Cour Pénale Internationale ont requis, le 17 novembre 2025, une peine de prison à vie contre **Ali Muhammad Ali Abd Al Rahman**, chef de la milice des Janjawids pour des atrocités commises dans la région soudanaise du Darfour entre 2003-2004.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le Président du Conseil du Togo, **Faure Gnassingbé**, a été reçu ce 19 novembre 2025 par le président russe **Vladimir Poutine** à Moscou. Les questions bilatérales et la sécurité régionale étaient au menu de la rencontre.

SUSPENSION DU FRET MARITIME : UNE RÉORGANISATION S'AVÈRE INDISPENSABLE

La suspension momentanée du fret maritime par CMA CGM et MSC a révélé la fragilité logistique du Mali, fortement dépendant des ports voisins. Cette crise met en avant les limites des corridors actuels et l'urgence d'une réorganisation capable de sécuriser durablement les approvisionnements.

FATOUmata MAGUIRAGA

Début novembre, les deux principaux transporteurs maritimes qui desservent le Mali, CMA CGM et MSC, annonçaient la suspension de leurs activités en direction du pays. Une mesure lourde de conséquences, qui menaçait d'asphyxier une économie déjà fragilisée par la pénurie de carburant déclenchée mi-septembre après plusieurs attaques terroristes contre les convois. Si les deux compagnies sont finalement revenues sur leurs décisions, cet épisode met en lumière, avec une grande acuité, les défis structurels du Mali entre besoin de souveraineté logistique et dépendance persistante aux corridors extérieurs. Plusieurs transitaires indiquent qu'avant même les suspensions, plus de 60% des importations maliennes arrivaient avec des retards liés à l'encombrement croissant des plateformes portuaires. Plusieurs opérateurs rappellent également que les coûts logistiques avaient déjà augmenté de 15 à 20% depuis septembre en raison de la tension sur les flux régionaux. Ces surcoûts ont particulièrement touché les importateurs de produits alimentaires, dont les délais de rotation sont plus sensibles aux perturbations. On se souvient que le 8 novembre 2025, à l'issue d'une réunion d'urgence, les autorités maliennes ont obtenu de CMA CGM et de MSC la reprise de leurs activités. Une issue heureuse à une crise qui menaçait d'en amplifier une autre. La compagnie MSC avait suspendu le 7 novembre son trafic « jusqu'à nouvel ordre » pour des raisons de sécurité, tandis que CMA CGM avait arrêté ses envois dès le

4 novembre, avant d'annoncer une reprise partielle dès le 6. Ces interruptions successives ont perturbé un approvisionnement déjà fragilisé sur les corridors Dakar - Bamako et Abidjan - Bamako, deux axes devenus stratégiques dans la distribution du carburant et des biens essentiels. Les transitaires reconnaissent que cette succession d'annonces a créé un effet domino sur les commandes en attente, accentuant l'incertitude chez les opérateurs économiques. Le Mali, pays enclavé, dépend fortement de ses voisins. Ainsi, 65 à 70% du fret maritime transite par le port de Dakar, 20 à 25% par Abidjan et le reste par Lomé, Tema, Conakry ou Nouakchott. Les importations annuelles sont évaluées entre 5 et 6 millions de tonnes, dont près de 30% sont transportées par CMA CGM. Les rapports logistiques régionaux classent d'ailleurs le Mali parmi les pays les plus vulnérables aux perturbations portuaires en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, au troisième trimestre 2025, CMA CGM a enregistré une baisse de 11,3% de son chiffre d'affaires, ramené à 14 milliards de dollars, et une chute de 72% de son bénéfice net (749 millions de dollars), reflet d'un marché mondial du fret en contraction. La combinaison de cette tendance mondiale et des contraintes locales a accentué la pression sur les corridors d'accès au Mali. Certains acteurs estiment que le pays doit désormais anticiper ce type de fluctuations



La crise du fret a révélé la dépendance structurelle du Mali aux ports de la région.

internationales pour limiter les ruptures d'approvisionnement.

Négociations opportunes

Les opérateurs maritimes ont justifié leurs suspensions par l'insécurité persistante le long des corridors. « En continuant d'acheminer les marchandises, ils prenaient le risque de perdre des cargaisons », explique le Dr Sékou Diakité, enseignant-chercheur à la FSEG. Selon lui, la reprise des activités a été conditionnée à des garanties nouvelles sur la sécurisation des axes routiers, mais aussi par l'ampleur des

tandis que les compagnies cherchaient à préserver la continuité de leurs activités dans un contexte marqué par une forte volatilité du fret international. Ces fluctuations ont aussi perturbé la planification des importations, obligeant plusieurs entreprises à revoir leurs calendriers d'approvisionnement. « La continentalité n'est pas un handicap et le Mali est habitué à gérer ce genre de situation », estime pour sa part Djibril Tall, responsable de la FENAGROUP. Pour Dr Diakité, si l'État ne peut compenser toutes les pertes potentielles, il lui re-

REPÈRES

Du 4 au 6 novembre :
Suspension CMA CGM

Le 7 novembre :
Suspension MSC

Du 7 au 9 novembre :
Reprise des activités

les voies d'accès, notamment via Dakar, Abidjan, Conakry et Nouakchott. Dans cette période exceptionnelle, il est également recommandé de négocier avec le Bénin, le Togo et le Ghana afin d'obtenir des facilités temporaires, notamment sur les frais de magasinage ou d'entreposage.

Gérer l'urgence Au Port autonome de Dakar, l'interdiction des camions hors gabarit a entraîné l'immobilisation de 1 526 conteneurs destinés au Mali. Les transporteurs sont désormais contraints de n'utiliser que des véhicules conformes, ce qui ralentit considérablement le transit et renchérit le coût du fret. Les frais cumulés de magasinage dépasseraient 700 millions de francs CFA, un surcoût qui affecte direc-

tement les entreprises importatrices, les distributeurs et, à terme, les consommateurs. Une délégation malienne est attendue à Dakar pour tenter de trouver un mécanisme permettant de fluidifier le trafic, alors que les délais d'acheminement ont doublé dans certains cas, passant de 7 à 15 - 20 jours. Les milieux économiques craignent en outre un report durable de commandes essentielles, ce qui pourrait perturber l'approvisionnement du marché jusqu'à début 2026. Des sources portuaires confirment que certains opérateurs envisagent déjà de réorienter une partie de leurs cargaisons vers d'autres corridors pour contourner l'engorgement actuel.

Restructuration Pour de nombreux acteurs du secteur, cette crise confirme l'urgence de repenser la Politique nationale des Transports. Il s'agit à la fois de moderniser les infrastructures, d'améliorer les conditions d'exploitation et de revoir le modèle d'approvisionnement du pays. La vision de souveraineté, rappelle M. Tall, exige que le Mali se

donne les moyens de développer ses propres infrastructures logistiques. Cela suppose de mobiliser des financements sur plusieurs années pour amplifier les travaux routiers, moderniser les plateformes logistiques et accompagner l'augmentation progressive du trafic. Plusieurs analystes recommandent aussi une refonte du schéma logistique national afin de tirer les enseignements de cet épisode et de réduire la dépendance aux décisions des armateurs. Le problème des gabarits sur les corridors est réel, mais il renvoie à une nécessité plus large, celle de revoir la conception des routes et d'adapter les normes UEMOA aux réalités économiques régionales. La surcharge exceptionnelle tolérée à une période critique pour éviter la pénurie a fragilisé les infrastructures et perturbé le transport de conteneurs. Des experts plaident pour un ajustement progressif des normes afin de concilier sécurité routière, volume de fret et continuité des approvisionnements. Les États de l'Alliance des États du Sahel, tous enclavés, doivent également mutualiser leurs stratégies pour obtenir de meilleures conditions auprès des pays côtiers et réduire leur vulnérabilité structurelle. La diversification des débouchés maritimes existe, mais le véritable goulet d'étranglement demeure « la voie de desserte », comme le souligne M. Tall. De nombreux spécialistes estiment qu'une consolidation des corridors alternatifs deviendra indispensable pour limiter l'impact d'éventuelles futures crises. Enfin, la gouvernance du secteur doit être renforcée afin de garantir une meilleure utilisation des ressources et une visibilité accrue sur les priorités d'investissement. Les acteurs du secteur appellent enfin à une meilleure coordination entre les administrations douanières, portuaires et routières afin de réduire les délais et d'améliorer la prévisibilité des flux. ■

3 QUESTIONS À



DR ABDRAHAMANE TAMBOURA
Économiste

1 Quel est votre regard sur les raisons invoquées par les compagnies maritimes pour la suspension de leurs activités au Mali ?

Cette situation amène à réfléchir à la diversification des partenariats dans ce domaine. Si les compagnies qui semblent avoir un monopole insistent pour la suspension de leurs activités, cela risque d'asphyxier davantage le pays, qui dépend de l'extérieur. Il est donc crucial de tirer des leçons de cette suspension. Il y a aussi un aspect d'instrumentalisation qui consiste à se dresser contre le positionnement géopolitique du Mali. Toutefois, avec une économie tournée vers l'extérieur, le Mali constitue un potentiel client que ces sociétés ne sont pas prêtes à perdre.

2 Quels sont les enjeux d'une telle crise ?

La situation rappelle celle des ports. Dans ce secteur, il existe une concurrence. En économie, ce sont les intérêts qui priment. Pour le Mali, il est essentiel de démarcher d'autres sociétés, même si elles n'ont pas les mêmes capacités.

3 En termes d'alternatives, que peut faire le Mali ?

Il faut saisir cette occasion pour démarcher d'autres sociétés, capables d'offrir les mêmes prestations. Il est nécessaire de conclure des contrats qui nous protègent des ruptures de partenariat du jour au lendemain, afin de conserver ces relations. Pour nos États, il s'agit de réaliser un diagnostic de tous les ports concernés et même d'envisager la création de nouvelles sociétés.

La continentalité n'est pas un handicap et le Mali est habitué à gérer ce genre de situation.

fares, ramené à 14 milliards de dollars, et une chute de 72% de son bénéfice net (749 millions de dollars), reflet d'un marché mondial du fret en contraction. La combinaison de cette tendance mondiale et des contraintes locales a accentué la pression sur les corridors d'accès au Mali. Certains acteurs estiment que le pays doit désormais anticiper ce type de fluctuations

pertes financières que représentaient les marchandises bloquées dans les ports. Dans certains terminaux, des marchandises sensibles approchaient même de leur date limite de stockage, ce qui a pesé lourd dans les discussions. Les enjeux étaient économiques autant que sécuritaires. L'État devait garantir l'arrivée des produits essentiels pour éviter une flambée des prix,

vient de rassurer les opérateurs en proposant des clauses de sécurisation ou de coopération renforcée afin de maintenir la fluidité du commerce. Selon plusieurs opérateurs, chaque semaine de blocage représente entre 2 et 3 milliards de francs CFA de pertes cumulées sur les importations stratégiques. L'État est également invité à intensifier ses partenariats avec les pays côtiers pour sécuriser

COMMERCE EXTÉRIEUR DU MALI : TENDANCES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2025

Le premier semestre 2025 montre une reprise contrastée du commerce extérieur malien : les importations atteignent 1 859 milliards de FCFA, tandis que les exportations totalisent 1 149,7 milliards de FCFA, tirées par l'or non monétaire. Malgré cette dynamique, le déficit commercial demeure élevé, avec un taux de couverture limité à 61,8 %.

1

COMMERCE EXTÉRIEUR DU MALI (T2 2025)

Importations du Mali - Premier semestre 2025

Montant total : **1 859 milliards FCFA**

Principaux produits importés

Produits pétroliers : **38,45%**
Machines et appareils divers : **12,85%**

Exportations du Mali - Premier semestre 2025

Montant total : **1 149,7 milliards FCFA**

Principales exportations (en valeur)

Or non monétaire : **81,4%**

Animaux vivants (hors division 3) : **6,15%**

Principaux pays fournisseurs

Sénégal : **454,3 milliards FCFA**

Côte d'Ivoire : **447,4 milliards FCFA**

Principaux clients du Mali

Afrique du Sud : **726,1 milliards FCFA**

Australie : **166,4 milliards FCFA**

Solde commercial - Premier semestre 2025

Déficit : **-334,65 milliards FCFA**

2

CONTEXTE LOGISTIQUE

- Pays enclavé dépendant des ports voisins
- Port de Dakar : Principal corridor
- Port d'Abidjan : Second axe majeur
- Port de Tema : Usage complémentaire

3

CRISE DU FRET MARITIME (NOVEMBRE 2025)

- Suspension annoncée puis levée par CMA CGM
- Suspension annoncée puis levée par MSC

4

NATURE DES BLOCAGES

- Risques logistiques sur les corridors
- Difficultés d'acheminement des conteneurs
- Incertitudes sur la livraison jusqu'au Mali

5

ÉVOLUTIONS RÉCENTES

- CMA CGM maintient ses services après échanges
- MSC reprend partiellement ses opérations
- Dialogue en cours avec Bamako

6

CONSÉQUENCES OBSERVÉES

- Conteneurs bloqués : Dakar, Abidjan, Conakry
- Délais port - Bamako : 7 jours à entre 15 et 20 jours
- Surcoûts routiers : de + 25% à + 40%



**Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali**



AUDIT DU FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES : OÙ EN EST-ON ?

L'audit du financement public des partis politiques, lancé en juin 2025 par la Section des Comptes de la Cour suprême du Mali, suit son cours, dans un climat marqué par une faible collaboration des principaux concernés.

MOHAMED KENOUI

Cet exercice inédit, qui couvre un quart de siècle, de juillet 2000 à mai 2025, vise à faire toute la lumière sur l'usage des fonds publics alloués aux formations politiques, dissoutes en mai dernier par décret présidentiel. Jamais auparavant un contrôle d'une telle ampleur n'avait été conduit sur les finances publiques de l'ensemble des partis politiques du pays. Le 29 octobre 2025, la Cour suprême a invité les anciens responsables des ex-partis à retirer les extraits des rapports provisoires au plus tard le 6 novembre et leur a donné jusqu'au 5 décembre prochain pour déposer leurs observations auprès de son secrétariat. Cette étape constitue le pivot du principe du contradictoire, garantissant aux ex-dirigeants politiques la possibilité de répondre aux premières conclusions des magistrats financiers et, en théorie, d'apporter des rectifications ou des justificatifs susceptibles d'influer sur les conclusions finales.

Jamais auparavant un contrôle d'une telle ampleur n'avait été conduit sur les finances publiques des partis politiques du pays.

Cependant, dans les faits, la démarche avance lentement et difficilement. Quelques anciens responsables politiques joints par nos soins ont refusé de commenter la procédure et les premiers retours indiquent qu'une faible proportion de formations dissoutes a effectivement retiré les documents et fournira peut-être les observations attendues. Pour elles, l'audit serait perçu comme une procédure hostile ou comme une extension de la décision de dissolution qu'elles continuent de contester devant diverses juridictions.



Ces ex-partis répondront-ils à l'audit lancé par la Section des Comptes ?

Certains leaders avaient d'ailleurs affiché leur position dès le début du processus. Me Mountaga Tall, Président du parti dissous CNID-Faso Yiriwaton, avait annoncé qu'il ne répondrait pas à la requête de la Cour et qu'il ne fournirait aucun justificatif sur les dépenses de son ancien parti. De son côté, Konimba Sidi-bé, de l'ancien parti MODEC (Mouvement pour un destin commun), avait dénoncé un audit « problématique », dépassé de 15 ans, selon

des Comptes disposent de prérogatives étendues en matière de vérification, mais leur travail repose en grande partie sur la disponibilité de documents fiables, complets et authentifiés. L'absence de réponses ou de justificatifs complique donc l'analyse de certaines dépenses. Selon plusieurs observateurs, le cadre légal impose le principe du contradictoire, mais il n'interdit pas à la Section des Comptes de clore une vérification et de rendre des conclusions définitives si certaines parties restent silencieuses. La Cour pourrait alors s'appuyer uniquement sur les pièces comptables déjà en sa possession ou sur les rapports précédents produits annuellement sur les partis. En parallèle, elle conserve la possibilité de sanctionner les refus de communication de documents, même si, dans la pratique, ce type de sanctions est peu fréquent et que, dans un contexte où les partis politiques sont déjà dissous, il risque d'être sans effet. Toutefois, une telle issue n'est pas sans risques. Les anciens responsables pourraient contester les résultats en invoquant un contradictoire incomplet, tandis que la Cour, de son côté, assumerait un choix de fermeté visant à me-

EN BREF

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : L'AES APPELLE À UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu le 18 novembre 2025 à New York une réunion consacrée à la relance de la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Lors de son intervention, le représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies, Issa Konfourou, au nom de la Confédération AES, a appelé à une nouvelle approche privilégiant un dialogue constructif entre les acteurs régionaux concernés. « C'est un préalable à toute initiative de coopération et de coordination régionale dans la lutte contre le terrorisme dans notre espace commun, en particulier dans le cadre du partage des renseignements », a-t-il indiqué, tout en soulignant la disponibilité des pays de la Confédération à coopérer avec les autres pays de la région ouest-africaine et avec l'ensemble des partenaires désireux de participer. Par ailleurs, selon M. Konfourou, qui plaide également pour une adaptation du Conseil de sécurité, les rapports, réunions, déclarations et résolutions sont utiles mais insuffisants face à la menace terroriste. ■ **M.K**

ner l'exercice jusqu'à son terme. L'audit, qui est une recommandation issue des consultations des Forces vives de la Nation des 28 et 29 avril 2025, très attendu par une partie de l'opinion, pourrait alors se retrouver au cœur d'un bras de fer politico-judiciaire autour de la question de la transparence et de la reddition des comptes. Mais, à mesure que s'approche l'échéance du 5 décembre, il semble se diriger vers sa finalisation, même en l'absence de participation active des responsables des ex-partis. ■



NANA ALASSANE TOURÉ

« Les femmes jouent un rôle majeur dans la médiation communautaire »

À l'occasion de la cérémonie de présentation de l'étude « Trajectoires des femmes dans les processus de paix », Nana Alassane Touré, Coordinatrice de l'AC-RSS, revient sur les motivations, obstacles et contributions des dix femmes enquêtées. Elle explique les limites rencontrées et les principaux enseignements tirés du terrain.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Cette étude vient d'être présentée publiquement. Quel était son objectif principal ?

L'objectif était de capitaliser les motivations, les obstacles et les expériences des femmes engagées dans les processus de médiation et de négociation. Nous voulions comprendre comment ces dix femmes participent, à différents niveaux, à la gestion des crises humanitaires et sécuritaires.

Pourquoi avoir limité l'échantillon et quelles zones ont été couvertes ?

Nous voulions initialement couvrir davantage de régions, mais les moyens et le contexte ne l'ont pas permis. L'insécurité, les inondations et le déplacement de nombreuses femmes médiatrices ont fortement réduit les possibilités d'entretien. Certaines actrices autrefois impliquées n'étaient plus dans leurs localités d'origine, ce qui a compliqué la collecte.

Quelles difficultés majeures ont marqué la réalisation de l'étude ?

L'insécurité persistante dans plusieurs zones, les déplacements des participantes et l'absence de données suffisamment détaillées ont constitué des obstacles importants. Certaines informations nécessaires n'étaient plus disponibles et les conditions logistiques ont parfois interrompu le travail de terrain.

Quels constats principaux ressortent des entretiens ?

Le premier concerne la scolarisation des filles, encore très faible dans les localités couvertes. L'étude montre également que les femmes jouent un rôle majeur dans la médiation communautaire, mais que leurs conditions de participation sont rarement réunies : manque de moyens, d'accompagnement et de reconnaissance. Beaucoup d'entre elles soutiennent pourtant des initiatives locales autour de la paix et de la cohésion sociale.

Quelles raisons expliquent la faible présence des femmes dans les mécanismes formels de paix ?

Trois facteurs dominent : les normes sociales, les contraintes économiques et les obstacles institutionnels. Beaucoup de femmes évoluent dans des activités économiques précaires, ce qui limite leur disponibilité. S'y ajoutent des pratiques discriminatoires qui restreignent leur accès aux cadres officiels de décision.

Quelle est la valeur ajoutée des femmes dans les processus de paix ?

Elles anticipent les tensions, alertent les communautés et soutiennent la cohésion sociale. Leur présence rend les accords plus inclusifs et plus durables.

Quelles sont vos recommandations prioritaires ?

Former les leaders traditionnels, soutenir la scolarisation des filles, financer les initiatives féminines et intégrer les femmes dans les mécanismes officiels de paix. Nous recommandons aussi de soutenir les réseaux de femmes médiatrices.



L'ENTREPRENEURIAT AU SAHEL : UN LEVIER POUR LA RÉSILIANCE ÉCONOMIQUE

Dans un Sahel où plus de 65% de la population a moins de 25 ans, la création d'emplois et le développement de l'entrepreneuriat apparaissent comme des solutions essentielles pour sortir de la précarité et réduire le chômage. Le chômage des jeunes dans des pays comme le Mali atteint 26% de la population, et l'économie informelle demeure dominante, avec une grande partie de la population active opérant en dehors des circuits structurés. Ces défis soulignent la nécessité de réorganiser l'économie et de mettre en place des solutions d'entrepreneuriat adaptées aux besoins locaux.

MASSIRÉ DIOP

Dans ce contexte, le secteur privé, et particulièrement les PME, représente un vecteur de croissance indispensable. Les données de la Banque africaine de développement estiment que 90% du tissu économique de la région est constitué de PME, avec un potentiel important dans des secteurs tels que l'agro-industrie, le numérique et les services. Toutefois, leur développement reste limité par des obstacles financiers, un manque d'infrastructures et des difficultés d'accès au marché. L'initiative privée devient un impératif pour la stabilité économique, mais nécessite un soutien à la fois local et régional. Le Sahel, avec sa jeunesse dynamique, doit être au cœur de ce changement, en s'appuyant sur des politiques économiques favorisant l'intégration régionale et l'accès aux ressources nécessaires pour encourager l'entrepreneuriat. Par ailleurs, la diversification économique devient indispensable face aux crises multiples, notamment climatiques et géopolitiques, qui affectent profondément les pays de la région.

Population moins de 25 ans : 65%

Jeunes maliens ni en emploi ni en études : 26%

Chômage des jeunes au Mali (2024) : 3,98%

Un salon international de l'entrepreneuriat, qui a récemment eu lieu à Bamako, a servi de plateforme pour discuter de ces problématiques, mettant en avant l'importance de l'innovation et de la création d'emplois durables. Toutefois, ces événements doivent se traduire par des actions concrètes, des financements adaptés et un environnement propice à l'émergence de jeunes entreprises capables de renforcer la résilience économique du Sahel. Le défi reste immense, mais

l'entrepreneuriat offre une véritable opportunité pour transformer les défis actuels en solutions durables, favorisant la création d'emplois et le développement économique dans la région. Chaque année, près de 300 000 jeunes arrivent sur le marché du travail au Mali, alors que l'économie formelle peine à les absorber. Plus de 50% de la population malienne a moins de 25 ans, ce qui représente un potentiel entrepreneurial significatif, mais encore sous-exploité. Le taux de chômage des jeunes au Mali était estimé à 3,98% en 2024, soulignant la nécessité urgente de créer des opportunités d'emploi structurées dans le pays. ■



Le Salon de l'AES réunit les acteurs publics pour stimuler l'initiative privée.

EN BREF

SOLDE BUDGÉTAIRE UEMOA : LE DÉFICIT SE CREUSE

Les données publiées le 19 novembre 2025 par la BCEAO fixent le solde budgétaire global de l'UEMOA à -5,4 % du PIB. Ce déficit important s'explique par la hausse des dépenses de sécurité et de subventions, ainsi que par la pression persistante sur les recettes intérieures dans plusieurs États membres. Selon la Banque centrale, les dépenses de fonctionnement et les investissements progressent toujours plus vite que les recettes, malgré les réformes engagées. La conjoncture internationale complique davantage la situation, avec la volatilité des prix de l'énergie et la hausse des coûts d'importation qui pèsent sur les équilibres budgétaires. Pour plusieurs États, dont le Mali, la pression liée au financement des priorités sécuritaires, sociales et énergétiques accroît l'endettement et l'usage des mécanismes régionaux. La BCEAO estime néanmoins que les mesures de consolidation en cours devraient commencer à produire leurs effets en 2026. Les autorités régionales prévoient une trajectoire budgétaire encore tendue à court terme, en raison de besoins de financement élevés, mais misent sur une stabilisation dès 2026 si les réformes fiscales, la mobilisation des recettes et le contrôle des dépenses se poursuivent de façon coordonnée. ■

Taxes télécoms 89 milliards FCFA en huit mois

Le Fonds de soutien aux projets d'infrastructures a collecté plus de 89 milliards FCFA entre mars et novembre 2025 via les taxes sur les recharges téléphoniques et les retraits mobile money. Créé par l'ordonnance du 7 février 2025, il est devenu une source majeure de financement rapide pour l'État. Son mécanisme repose sur 10 % prélevés sur chaque recharge ou forfait In-

ternet, 1 % sur chaque retrait mobile money et sur le relèvement à 7 % de la taxe TARTOP appliquée aux opérateurs. Selon les données publiées le 7 novembre, le Fonds a mobilisé 89 172 029 424 FCFA en huit mois. Les premiers relevés de juillet annonçaient 34,7 milliards FCFA, avant une forte hausse au second semestre. Une large part a été dirigée vers l'éner-

gie, avec 24 milliards FCFA en juillet puis 6,265 milliards FCFA en novembre alloués à EDM-SA pour l'achat de combustible et la stabilisation de la production électrique. Le ministère de la Sécurité et de la Défense a reçu 50 milliards FCFA, conformément aux priorités fixées par le comité de pilotage. À la date de la dernière déclaration du Trésor, il restait moins de 9 milliards

FCFA sur le compte du Fonds. Pour les consommateurs, le dispositif se traduit par une baisse visible du crédit reçu à chaque recharge et par un prélèvement automatique sur les retraits mobile money. Dans un contexte de pression budgétaire et de coupures d'électricité, ce Fonds est désormais au cœur du débat économique. ■

Diakité Robotics L'outsider du BAMEX 2025

Au milieu des stands internationaux et des mastodontes de l'industrie de défense, une entreprise malienne a retenu toute l'attention : Diakité Robotics. Pour de nombreux observateurs, la startup a incarné la véritable surprise de l'événement, tant par la pertinence de ses projets que par la clarté de sa vision face aux réalités sécuritaires du Sahel. Plusieurs visiteurs ont affirmé que « Diakité Robotics a montré que l'innovation locale peut répondre à des enjeux que personne ne connaît mieux que les Maliens eux-mêmes ».

L'entreprise a présenté deux prototypes majeurs, tous deux conçus pour répondre à des besoins concrets sur le terrain. Le premier projet, un drone militaire à longue endurance, encore en développement, a attiré l'attention du public. Conçu pour couvrir de vastes zones difficiles d'accès, il vise la surveillance continue, le repérage des menaces et l'observation des axes sensibles sans dépendre d'un dispositif lourd. Dans un contexte d'insécurité et de mouvements rapides de groupes armés, un drone conçu localement présente un atout important, car il intègre les réa-

lités propres au terrain malien, souvent mal prises en compte par les modèles importés. Le second projet, un sous-marin téléguidé, a retenu l'attention par son originalité. Conçu pour inspecter les barrages et assurer une surveillance subaquatique, il répond à un enjeu majeur : la sécurité des infrastructures hydrauliques. Dans un pays où les barrages sont essentiels mais exposés, disposer d'un outil national capable d'explorer les zones immergées offre de nouvelles possibilités en matière de contrôle et de prévention. Alors que plusieurs pays sahéliens cherchent à développer



Les prototypes maliens de Diakité Robotics présentés au Bamex 2025.

leurs propres capacités technologiques, Diakité Robotics, remarquée au BAMEX 2025, illustre un potentiel malien longtemps sous-estimé. Ses prototypes traduisent une volonté d'apporter des solutions adaptées aux réalités du terrain. La startup ne se limite pas à l'innovation technique, elle investit dans la formation en travaillant avec des universités et des

centres de recherche pour renforcer les compétences locales en robotique. Cette démarche contribue à l'émergence d'un savoir-faire national et à la création d'opportunités pour la jeunesse. Diakité Robotics apparaît ainsi comme un acteur qui associe développement technologique et impact socio-économique.

IBRAHIM BABY



Garantissez la **croissance** de votre entreprise avec la **connexion dédiée**.



20 28 00 00
www.afribone.com



« 16 JOURS D'ACTIVISME » : LE MALI MOBILISÉ CONTRE LES VIOLENCES NUMÉRIQUES

Du 25 novembre au 10 décembre 2025, le Mali vivra au rythme des « 16 jours d'activisme » contre les violences faites aux femmes et aux filles (VFF). Cette édition met l'accent sur la lutte contre les violences numériques, dans un contexte national toujours marqué par l'assassinat de la jeune influenceuse de Tonka Mariam Cissé.

MOHAMED KENOUI



Les réseaux sociaux au cœur de la lutte contre les violences numériques.

L'édition 2025 des « 16 jours d'activisme » contre les violences faites aux femmes et aux filles intervient dans un climat de forte émotion collective. Le meurtre brutal de Mariam Cissé, créatrice de contenus sur TikTok, à Tonka, dans la région de Tombouctou, le 7 novembre dernier, reste un traumatisme national. Avant son assassinat, la jeune femme avait été la cible d'une campagne de harcèlement numérique. C'est dans ce contexte que le Mali a retenu comme thème national : « L'utilisation responsable des réseaux sociaux, gage de protection, de promotion et de préservation des valeurs culturelles des femmes et des filles au Mali ». Cette orientation rejoint le thème international, qui appelle à l'unité face à la violence numérique.

Éradiquer la violence en ligne L'objectif est d'amener les autorités politiques, administratives, religieuses et traditionnelles, ainsi que la population, à prendre conscience des violences numériques afin de les prévenir et d'y apporter des réponses adéquates, à travers une utilisation saine et responsable des réseaux sociaux par toutes les femmes et filles au Mali.

Le combat contre les violences faites aux femmes ne se limite pas aux corps. Il s'étend désormais aux écrans.

« Le combat contre les violences faites aux femmes ne se limite pas aux corps. Il s'étend désormais aux écrans. L'unité, la responsabilité et la solidarité doivent être nos réponses

face à la haine », souligne Maître Nadia Myriam Biouele, Présidente fondatrice de Hera Foundation, une ONG engagée dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) au Mali. Elle invite les organisations féminines, les médias et les leaders d'opinion à unir leurs voix pour éradiquer la violence en ligne et promouvoir une culture numérique éthique et respectueuse. Comme lors des précédentes éditions, la campagne 2025 sera rythmée par une série d'activités, telles que des conférences publiques, des campagnes de sensibilisation et des marches, ainsi que des plaidoyers auprès des autorités. Cette édition ambitionne ainsi de transformer les réseaux sociaux en espaces plus sûrs, plus responsables et plus respectueux. À travers la mobilisation des institutions, des organisations féminines et du grand public, le Mali souhaite faire de

cette campagne un moment fort de réflexion, d'éducation et d'action pour une société où les femmes et les filles évolueront en toute dignité, tant hors ligne qu'en ligne. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

MÉNAKA : DÉBUT DU DDRI DANS UNE RÉGION SOUS TENSION

L'ouverture du processus DDRI prévue le 27 novembre intervient dans une région où les équilibres locaux restent fragiles après plusieurs années de violences. À Ménaka, les combats successifs, les déplacements massifs et l'effacement progressif de l'administration ont profondément marqué le tissu social. De larges zones restent encore difficiles d'accès et de nombreux villages n'ont pas retrouvé l'ensemble de leurs habitants. Les organisations humanitaires décrivent une région où les besoins essentiels demeurent importants, notamment en protection, en nourriture et en services de base. C'est dans ce contexte que le lancement du DDRI prend une portée particulière, car il doit contribuer à rétablir progressivement une présence étatique et améliorer la circulation entre les localités. Les rassemblements observés autour du MSA, dont plusieurs combattants se sont alignés pour participer au dispositif, montrent une adhésion locale qui pourrait faciliter les premières phases de mise en œuvre.

EN BREF

COP30 : LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DÉFEND LES PRIORITÉS NATIONALES

Le Mali a profité de la tribune de la COP30, le 17 novembre 2025 à Belém, pour alerter sur l'urgence climatique qui frappe de plein fouet le Sahel et réclamer la concrétisation des engagements financiers internationaux. Dans son intervention, la ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mme Doumbia Mariam Tangara, a rappelé que le pays, bien que faible émetteur, subit « sécheresses récurrentes, inondations, vents forts et variations extrêmes de température », entraînant des pertes humaines et matérielles croissantes. Les pluies diluviennes de 2024 ont illustré la brutalité d'une crise devenue « une réalité quotidienne ». Dans ce contexte, la ministre a souligné la fragilité d'un pays où plus de 80 % de la population vit de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ou de la foresterie, des secteurs aujourd'hui gravement perturbés. Elle a insisté sur le lien déterminant entre climat, sécurité et paix au Sahel, un nexus désormais central dans les politiques publiques. Mme Tangara a mis en avant les efforts nationaux, notamment l'adoption de la Vision 2063, de la SNEDD 2024-2033 et l'élaboration d'une nouvelle CDN (Contribution déterminée au niveau national) plus ambitieuse. Elle a également rappelé la création de la Confédération des États du Sahel, intégrant les questions climatiques et environnementales. Tout en réaffirmant la volonté du Mali de coopérer avec tous les partenaires, la ministre a regretté les promesses non tenues depuis la COP21. Elle a appelé à simplifier l'accès aux financements et à renforcer une justice climatique enfin tangible. ■

M.K

GUINÉE-BISSAU : UN SCRUTIN ENTRE INSTITUTIONS FRAGILISÉES ET OPPOSITION DIVISÉE

La Guinée-Bissau s'apprête à organiser l'élection présidentielle et les législatives du 23 novembre 2025 dans un contexte institutionnel marqué par des re-compositions profondes et une opposition affaiblie. Ce scrutin intervient après plusieurs dissolutions du Parlement, des interprétations contradictoires sur la fin du mandat présidentiel et des tensions persistantes entre les pouvoirs Exécutif, Judiciaire et Législatif.

MASSIRÉ DIOP



La campagne électorale s'intensifie à l'approche du scrutin du 23 novembre.

La Cour suprême a validé douze candidatures, parmi lesquelles celles du Président sortant Umaro Sissoco Embaló, de l'ancien chef de l'État José Mário Vaz et de Fernando Dias da Costa, dit Diaz, devenu l'un des principaux prétendants après l'invalidation de Domingos Simões Pereira et de la coalition PAI - Terra Ranka. L'exclusion du PAIGC, formation historique du pays, a ouvert des négociations internes pour tenter de redistribuer son électorat vers des candidatures jugées crédibles. Ces évolutions ont eu lieu alors que la Commission nationale des élections et la Cour suprême ont été restructurées au fil des dernières années,

renforçant les interrogations sur l'équilibre institutionnel du processus électoral.

Instabilité Cette dynamique s'inscrit dans l'histoire politique mouvementée de la Guinée-Bissau, marquée par des coups d'État, des transitions interrompues et des confrontations entre responsables civils et militaires. En février 2022, une tentative de coup d'État meurtrière avait rappelé la persistance de réseaux militaires capables de défier le pouvoir central. Les institutions judiciaires et sécuritaires demeurent fragiles, comme en témoignent les nombreux rapports internationaux décrivant le pays comme un corridor de

transit pour la cocaïne à destination de l'Europe. Des saisies d'aéronefs, des démantèlements de réseaux et des sanctions internationales ont été documentés sans que les procédures nationales n'aboutissent toujours à des décisions définitives. L'assassinat non élucidé de l'ancien Président João Bernardo Vieira, en 2009, est l'un des exemples les plus marquants de ces zones d'ombre persistantes. Les relations avec les missions internationales constituent un autre point de vigilance. En février 2025, une mission de la CEDEAO venue examiner le débat sur la fin du mandat présidentiel avait été menacée d'expulsion, illustrant les tensions liées au contrôle du processus électoral. À l'approche du scrutin, ces précédents soulèvent des questions sur les conditions de déploiement et la latitude des observateurs étrangers, dans un environnement institutionnel instable. L'Afrique de l'Ouest traverse une période d'instabilité marquée par des transitions politiques, des tensions diplomatiques et une pression intense des groupes armés. Ainsi, une fragilité supplémentaire en Guinée-Bissau pourrait avoir des répercussions régionales, dans un contexte où les organisations internationales multiplient les alertes sur les risques connexes en matière de sécurité. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

CO₂ : L'AUTRE FRONT DU CLIMAT

Le premier Registre mondial du stockage souterrain du CO₂, publié le 17 novembre par une équipe internationale de chercheurs, révèle pour la première fois l'ampleur réelle des efforts déployés pour freiner le réchauffement. Plus de 383 millions de tonnes ont été enfouies depuis 1996, dont un record de 45,2 millions de tonnes en 2023, signe que les États et les industriels cherchent des solutions face à une planète qui se réchauffe plus vite que prévu. Le rapport souligne une dynamique mondiale portée par des projets aux États-Unis, en Chine, au Brésil, en Australie et au Moyen-Orient, qui ont fait grimper la croissance annuelle à près de 9%. Des sites comme le Bassin de Santos et l'unité Seminole San Andres y jouent un rôle majeur. Ces données paraissent alors que la COP 30 se déroule au Brésil, dans une année 2024 entièrement au-dessus du seuil critique de 1,5°C. Le stockage est vu comme essentiel, mais les experts rappellent qu'il ne remplacera pas la baisse des émissions. ■

M.D

Bande de Gaza Un vote qui rebat les cartes

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a approuvé le 17 novembre le plan proposé par Washington pour la stabilisation de Gaza. Seules la Russie et la Chine se sont abstenues. Ce vote intervient alors que les discussions diplomatiques s'intensifient autour de l'avenir politique et sécuritaire de l'enclave. La décision du Conseil coïncide avec la rencontre entre Emmanuel Macron et Mahmoud Abbas à Paris du 15 novembre, la première entre les deux dirigeants depuis plusieurs années, au cours de laquelle une réforme des institutions palestiniennes et la reconstruction de Gaza ont été évoquées. À Washington, Donald Trump a reçu le Saoudien Mohammed

Ben Salman le 17 novembre pour consolider l'appui saoudien au plan, notamment concernant les aspects financiers et la future gouvernance du territoire. Le Hamas a rejeté la résolution, estimant qu'elle visait à affaiblir son influence et à instituer une forme de tutelle étrangère. Ce vote intervient dans un processus de paix fragilisé par plus de deux ans de guerre qui ont détruit l'essentiel des infrastructures de Gaza et laissé la population dans une situation humanitaire critique. Les défis liés à la sécurité, à la reconstruction et à la re-composition politique continuent de peser sur une région où les équilibres restent extrêmement précaires. ■

M.D

LIGUE 1 PRO ORANGE : COUP D'ENVOI DE LA NOUVELLE SAISON

Le championnat national de Ligue 1 Pro Orange reprend ses droits ce 22 novembre 2025 pour la saison 2025 - 2026. Une saison attendue, avec un casting renouvelé, deux promus ambitieux et des cadors déjà tournés vers la conquête du titre.

MOHAMED KENOUI



La nouvelle saison de **Ligue 1 pro Orange** démarre ce week-end.

La première journée se déroulera ce week-end, avec trois rencontres programmées samedi. Au Stade Mamadou Konaté, le FC Diarra, repêché dans l'élite après la fusion entre l'AS Police et l'USFAS, fera face aux 11 Créateurs de Niaréla, cinquièmes la saison dernière et désireux de débiter sur une bonne note. Dans le même temps, au Stade Ouezzin Coulibaly, l'AS Bakaridjan accueillera le FC Malicoura, promu et impatient de découvrir la rigueur de la Ligue 1. À Bougouni, l'US Bougouni tentera de se racheter après une saison difficile en recevant Binga FC, une formation habituée au milieu de tableau. L'affiche opposant dimanche Derby Académie, autre promu, à l'USFAS, surprenant troisième du précédent exercice, attirera les regards. L'enthousiasme des jeunes académiciens fera face à l'expérience d'un club désormais habitué au haut niveau. Au même moment, l'AS

Korofina, maintenue de justesse la saison dernière, affrontera l'US Bougouba, une équipe en progression et déterminée à confirmer son ascension. Pendant ce premier week-end, le Stade Malien et le Djoliba AC seront exemptés en raison de leurs engagements continentaux, le premier en Ligue des Champions et le second en Coupe CAF. Leurs matchs en retard offriront cependant, le 10 décembre prochain, les premiers grands rendez-vous de la saison : le Stade Malien affrontera l'AS Real dans un duel qui promet d'être de forte intensité, suivi de l'entrée en scène du Djoliba AC contre Afrique Football Elite pour une soirée qui pourrait déjà donner un premier aperçu des forces en présence cette saison.

Favoris assumés et outsiders affûtés
Comme chaque année, deux équipes ar rivent avec l'étiquette de grands favoris.

Le Stade Malien, champion en titre, continue de s'appuyer sur un effectif dense et expérimenté, avec une régularité qui en fait un candidat naturel à sa propre succession. Le Djoliba AC, son rival historique, n'est pas en reste. Forts d'un groupe stable, avec de nouvelles recrues, et d'une préparation solide, les Rouges de la capitale, emmenés par le technicien ivoirien Boudo Mory, entendent bien retrouver le sommet du championnat. « Le Stade Malien et le Djoliba AC partent favoris pour le titre, comme à chaque saison. Ces deux clubs sont un peu au-dessus des autres en termes d'effectifs et de moyens », affirme un analyste sportif. Derrière eux, plusieurs outsiders se présentent en embuscade. L'AS Real, portée par un noyau jeune et talentueux, reste l'un des principaux dangers pour les favoris et ouvrira sa saison par un choc d'embellée révélateur. L'USFAS, troisième la saison passée, à la surprise générale, veut désormais s'installer durablement dans le haut du tableau. L'AS Bakaridjan, régulière dans ses performances, figure également parmi les équipes capables de perturber les plans des cadors, tandis que les 11 Créateurs de Niaréla constituent un autre sérieux prétendant à une place de choix. Les promus, Derby Académie et FC Malicoura, joueront sans complexe, portés par l'enthousiasme de la découverte, tandis que d'autres clubs comme l'AS Korofina, l'US Bougouni, Binga FC ou l'US Bougouba chercheront d'abord à construire leur solidité avant de nourrir de plus grandes ambitions. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

En décrochant un match nul (0-0) contre la Jamaïque le 18 novembre, **Curaçao** s'est qualifié pour la Coupe du Monde 2026, qui aura lieu au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Cette petite île de la Mer des Caraïbes, avec une superficie de 444 km², deviendra le plus petit pays de l'histoire à participer à une Coupe du Monde.

Selon les informations du quotidien allemand Bild du 16 novembre, l'attaquant du Borussia Dortmund **Karim Adeyemi** a écopé d'une amende de 450 000 euros, qu'il doit verser au Trésor public allemand pour possession illégale d'armes. Le joueur de 23 ans a en effet été arrêté en possession de deux armes illégales : un poing américain et un Taser.



Le **Stade Malien** et le **Djoliba AC** sont les deux grands favoris au titre.

2^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL DE KOÏMA : GAO AFFIRME SA RÉSILIENCE CULTURELLE

La deuxième édition du Festival de Koïma s'est ouverte le 17 novembre à Gao dans une affluence remarquable, confirmant son ancrage dans l'Année de la Culture 2025. L'événement, placé sous le thème « Cohésion, mémoire et résilience », accompagne l'élan qui prépare la Biennale de Tombouctou, prévue en décembre.

MASSIRÉ DIOP



Gao vibre au rythme de la 2^e édition du festival de Koïma depuis le 17 novembre.

Le site de Gao Gadeye a accueilli une foule nombreuse dès l'ouverture officielle, signe de l'attachement de la population à un rendez-vous devenu incontournable en deux ans. Les autorités administratives, les chefs coutumiers et les représentants communautaires ont marqué leur présence, donnant à cette édition une portée symbolique. L'ambiance chaleureuse, portée par les chants, les danses et les rires, a rappelé la vocation du festival, qui vise à offrir un moment d'unité dans un

contexte souvent marqué par l'incertitude. Le festival puise son identité dans les dunes roses de Koïma, un paysage emblématique de la région de Gao qui renvoie autant à la mémoire collective qu'aux récits transmis de générations en générations. Cette inspiration a guidé une programmation élargie mettant en valeur les expressions culturelles du terroir. Concerts, danses traditionnelles, récitals de poésie, performances inspirées des légendes locales et démonstrations équestres vont se succéder pour porter

INFO PEOPLE

SALIF KEÏTA AU ROCHER DE PALMER

Le 28 novembre 2025 à 20h30, Salif Keïta est annoncé sur la scène du Rocher de Palmer, à Cenon, pour un concert très attendu par la diaspora et les amateurs de son mandingue. Le « Chanteur à la voix d'or » y revient porté par son récent album So Kono (2024), où il mêle sonorités traditionnelles, influences afro-pop et préoccupations sociales. Le public peut s'attendre à un voyage musical entre nouvelles compositions et titres emblématiques qui ont marqué plusieurs générations. Dans un contexte où ses apparitions européennes sont plus rares, cette date bordelaise s'annonce comme un rendez-vous majeur de sa tournée, réunissant fans de longue date et nouveaux auditeurs autour d'un même héritage musical.



ROKIA TRAORÉ PRÉSENTE « JE SUIS NÉE LIBRE » À PARIS

Le lundi 17 novembre 2025, Rokia Traoré était au Centre Les Récollets, dans le cadre de la Maison de la Poésie, pour une soirée autour de « Je suis née libre ». L'ouvrage, publié en 2025, retrace son combat judiciaire, lié à un mandat européen pour non-présentation d'enfant, et interroge la justice, la liberté et la condition des femmes artistes. La rencontre, un temps d'échanges et de lecture, a permis à la chanteuse malienne de revenir sur ces six années de procédure qui ont profondément marqué sa vie personnelle et sa carrière. Le public parisien a découvert ainsi une parole intime, engagée et assumée, à la croisée de l'art, du droit et de l'expérience vécue.



l'esprit de la région sur la scène publique. La scène musicale occupe une place centrale avec des artistes phares de Gao comme Diezzd Maïga, Lassana King, Ganda Fadimata ou Tiguidanke Touré, accompagnés de la Troupe Takamba de Wabaria et de formations issues des quartiers historiques. La programmation alterne concerts, danses traditionnelles, poésie, arts urbains et démonstrations équestres, reflétant la diversité culturelle de la région. Une journée est dédiée aux traditions et une autre à la créativité des jeunes, avant une grande soirée de clôture réunissant tous les participants. La programmation est structurée autour de plusieurs temps forts, chacun explorant une facette de la culture régionale. Une journée sera consacrée aux traditions avec les danses takamba, les cérémonies de bénédiction et les contes anciens, tandis qu'une autre mettra en avant la créativité des jeunes artistes. Une grande journée patrimoniale est dédiée aux chevaux, aux habits traditionnels et aux chants de mariage, avant la grande soirée de clôture. Le soutien des autorités locales, de mécènes régionaux et de plusieurs organisations culturelles a permis de garantir l'organisation, saluée par les participants. La forte mobilisation confirme que le Festival de Koïma n'appartient plus seulement à Lassal mais à toute la région de Gao. Jusqu'au 23 novembre, il incarne la volonté d'un territoire de préserver ses espaces de rencontre, de beauté et de création. ■

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M/ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com

